

Le « réensauvagement », arme incertaine contre la chute de la biodiversité

Face aux extinctions qui se multiplient, scientifiques et naturalistes tentent quand ils le peuvent de réintroduire des espèces. Un processus lent et semé d'embûches.

[Yves Sciamia](#)

15 février 2025 à 09h56

[L'histoire](#) débute le 8 janvier 2025, dans le parc national des Cairngorms, au cœur des Highlands écossaises. C'est une journée exceptionnellement froide pour la région, une neige épaisse recouvre le sol et le thermomètre frôle les -15 °C . Les autorités du parc apprennent pourtant, avec stupeur, que quatre lynx viennent d'être observés à proximité d'une route – alors que le félin a disparu des îles britanniques depuis au bas mot cinq siècles, sous la pression de l'élevage et de la chasse !

Dans les 24 heures qui suivent, les lynx, visiblement affamés et habitués à la présence humaine, sont facilement capturés à l'aide de cages appâtées. L'un d'eux, sans doute traumatisé par ces conditions extrêmes, mourra peu après. Un mois plus tard, dans la même zone, ce sont une vingtaine de sangliers, eux aussi absents des forêts locales depuis des décennies, qui sont mystérieusement apparus avant d'être, là encore, capturés. (Et euthanasiés, contrairement aux lynx.)

Depuis, déclarations, supputations et rumeurs vont bon train. Chasseurs et agriculteurs accusent les écologistes radicaux de pratiquer le « réensauvagement de guérilla » (« *guerilla rewilding* ») et de vouloir court-circuiter des discussions engagées depuis des années sur de possibles réintroductions d'espèces. Ils [s'alarment](#) dans la presse de ce que cette pratique pourrait devenir « une nouvelle norme ».



Illustration: Justine Vernier pour Mediapart.

Des scientifiques, notamment dans [une lettre](#) à la revue *Nature* signée par quatre écologues écossais, ont également condamné cette initiative, expliquant que ce type d'action a des effets négatifs en cascade sur la protection de l'environnement.

Réintroductions réussies

Même du côté des écologistes, la réprobation est – officiellement – unanime. Ainsi Nick Viney, directrice de l'association [Keep it Wild](#), dit pouvoir comprendre la frustration de certains devant la frilosité des autorités à restaurer les écosystèmes, mais s'oppose fermement à toute action illégale.

Elle souligne que pour « *lâcher quatre lynx plus ou moins apprivoisés en pleine forêt par – 15 °C, il ne faut pas beaucoup aimer les animaux* » : l'hypothèse d'un particulier excentrique se débarrassant d'animaux domestiqués devenus encombrants, ou d'une provocation venue d'un adversaire des écologistes circule également.

À lire aussi

[La vague d'extinctions frappant les oiseaux fragilise toute la biosphère](#)

3 octobre 2024

Une chose est sûre, l'affaire a braqué les projecteurs sur une pratique, le réensauvagement, qui depuis les années 1970 s'est beaucoup développée dans le monde. Non sans raison : scientifiques et naturalistes s'efforcent ainsi de trouver des parades à l'effondrement spectaculaire de la biodiversité en cours, au moins en soutenant les espèces les plus importantes, souvent dites « espèces clé de voûte » ou « espèces ingénieuses », comme les prédateurs, les grands herbivores, ou encore [les castors](#)...

Mitchell Serota, écologue à l'université de Berkeley, a publié en 2023 [un article](#) dans *Nature Communications* tentant un bilan mondial des réintroductions à partir des données officielles, et il estime qu'il y en a eu « *des centaines et des centaines dans le monde, sans doute plus d'un millier* », dont « *environ les deux tiers ont fonctionné* », par exemple celles de l'oryx algazelle au Tchad ou du tigre en Inde centrale, mais aussi de nombre de reptiles, amphibiens, et même insectes...

« Beaver bombings »

Il faut du reste noter que certaines réintroductions réussies se sont faites illégalement. Le castor, notamment, a fait l'objet d'un grand nombre de lâchers illégaux en Europe, où il était omniprésent il y a quelques siècles. L'animal est connu pour restaurer l'hydratation des écosystèmes et favoriser ainsi le retour d'autres espèces fragiles, des oiseaux aux libellules en passant par les truites.

Ces lâchers clandestins, surnommés « *beaver bombings* » (« bombardements de castors ») par les Anglo-Saxons, ont permis le retour du rongeur en Belgique et au Royaume-Uni dans les années 1990 et 2000, et ont probablement renforcé les fragiles populations françaises à maintes reprises. En décembre 2024 encore, une réintroduction illégale de castors a été [rapportée](#) dans le département de l'Eure...

Il a fallu apprendre aux grues blanches et aux ibis chauves allemands à migrer en suivant des ULM...

Mais ces exemples de « *guerilla rewilding* » réussis sont plutôt l'exception. Dans l'ensemble, faire revenir une espèce disparue est une entreprise difficile, longue et incertaine, peu compatible avec les actions coup de poing. Logique : si ladite espèce a totalement disparu, c'est qu'il y avait des obstacles importants à sa survie (détérioration de l'habitat, persécutions, disparition des proies...). Obstacles qu'il faut identifier et lever avant même de remettre des animaux dans la nature.

Une chose est sûre : la science et le savoir-faire de la réintroduction ont beaucoup progressé. « *Nous avons montré que le taux de succès des réintroductions ne cesse de progresser au fil des années* », dit Mitchell Serota. Un jugement que partagent Béatrice Kremer et Gilbert Cochet, un couple de naturalistes impliqués depuis des décennies dans ces actions, en collaboration avec les autorités françaises.

« *La France a été pionnière par exemple dans la réintroduction de vautours, avec les premières tentatives dans les Causses dans les années 1970, rappelle Gilbert Cochet. Mais au début, on ne comprenait pas qu'il fallait garder les premiers animaux très longtemps dans de grandes volières sur place... et dès qu'on les libérait ils s'en allaient définitivement !* » Désormais, se réjouit-il, les procédures ont été peu à peu affinées et les populations françaises ont prospéré, inspirant même des réintroductions de condors en Amérique.

Attention à la consanguinité

Réussir une réintroduction suppose pour commencer de connaître finement la biologie et l'éthologie de l'espèce, ses besoins et son comportement. « *Lorsque les animaux sont des prédateurs, s'ils proviennent de captivité, il faut littéralement leur apprendre à chasser*, note Mitchell Serota. *Par exemple en libérant dans leur cage de petites proies ou avec d'autres dispositifs.* » À l'inverse, s'il s'agit de proies, il faut leur apprendre à éviter les prédateurs !

Les taux de pertes, dans les réintroductions, sont souvent décroissants au fil des générations, les animaux apprenant à survivre. Sans oublier « *l'un des plus grands défis, que sont les animaux migrants élevés en captivité, qui ont perdu l'instinct de migration* », explique le chercheur. Il a par exemple fallu apprendre aux grues blanches (aux États-Unis) et aux ibis chauves allemands à migrer en suivant des ULM...

Dans les années 1990, une trentaine de lynx ont été introduits à grands frais dans les Vosges. [...] Ils ont été braconnés jusqu'au dernier.

Béatrice Kremer, naturaliste

Autre difficulté, apprécier précisément le niveau de diversité génétique de la population pour savoir combien d'animaux il faut introduire, afin d'éviter une consanguinité excessive. La population française d'ours pyrénéens, par exemple, a progressé vigoureusement depuis son renforcement par des ours slovènes, atteignant 83 individus contre une dizaine dans les années 1990. Mais son [taux de consanguinité](#) est encore trop fort, car 90 % de la population actuelle ne descend que de deux femelles, nécessitant des lâchers supplémentaires.

Pour mutualiser et raffiner tous ces savoir-faire, des réseaux internationaux, avec échanges d'expériences, stages, etc. s'organisent, comme par exemple le [Rewilding Academy](#), ou le réseau [Rewilding Europe](#). Au Royaume-Uni, explique Nick Viney, « nous avons trouvé des mécènes et obtenu les autorisations légales pour apprendre à reproduire en captivité, dans notre "[centre de récupération des espèces](#)" une dizaine d'espèces menacées ». Celles-ci vont du chat forestier au ver luisant, en passant par la vipère, et sont élevées en vue de réintroductions futures. Un modèle que Nick Viney aimerait exporter à l'étranger.

La concertation, aspect central des réintroductions

Mais la principale leçon de ces décennies de réintroductions, que tous les scientifiques soulignent, c'est la nécessité d'obtenir l'adhésion des populations locales avant de procéder aux lâchers d'animaux, indique Mitchell Serota, et de s'appuyer sur les sciences sociales pour cela. « Dans les années 1990, une trentaine de lynx ont été introduits à grands frais dans les Vosges, se souvient Béatrice Kremer. C'était parfaitement légal, avec le soutien de l'État, mais on a négligé la concertation et ils ont été braconnés jusqu'au dernier. »

Désormais, les « réensauvageurs » rivalisent d'imagination et d'efforts, avant toute réintroduction, pour expliquer, préparer l'opinion, et tenter d'éteindre les oppositions. Débats dans les mairies, interventions dans les écoles, réunions avec les professionnels, les chambres d'agriculture, les associations de chasse, tout est bon. Les partisans du lynx en Écosse ont ainsi financé un voyage en République tchèque à une délégation de chasseurs, agriculteurs et élus locaux pour étudier comment la cohabitation avec le prédateur s'y déroule !

À lire aussi

[Prendre en compte la longévité des animaux pour mieux protéger la biodiversité](#)

11 janvier 2025

« C'est d'autant plus important, indique Chris Sutherland, de l'université écossaise de St Andrews, qui anime un réseau scientifique étudiant les interactions avec les prédateurs, que l'Écosse est un pays de grands domaines de chasse, qui font vivre beaucoup de monde. Dès qu'on dit "lynx", les gens s'inquiètent pour les chevreuils, les faisans, les grouses, les tétras qui sont leur gagne-pain... » Il y a aussi des peurs irrationnelles, d'attaques contre les humains, pourtant jamais documentées, ou d'importations de maladies ou de parasites...

Enfin, pour réussir une réintroduction, à l'information et au débat il faut généralement ajouter des aides sonnantes et rébuchantes. En prévention, pour empêcher d'éventuels dégâts aux cultures ou sur les cheptels (grillages contre les castors, chiens de protection face aux prédateurs...), et puis en indemnisation, si des dommages adviennent.

Des actions contre-productives...

Mais évidemment, cette multitude d'étapes et de concertations peut prendre beaucoup de temps, voire s'enliser à jamais. « Il nous a fallu des décennies de discussions pour réintroduire de modestes chats forestiers en Écosse, se souvient Chris Sutherland. Alors pour le lynx, bien plus gros, ce ne sera pas simple ! »

Quant à Béatrice Kremer, elle se souvient d'une réunion récente avec des représentants de l'État lui disant qu'il n'y aura pas de réintroductions du lynx en France sans accord de 100 % de la population, « *ce qui est une façon de dire qu'il n'y en aura pas, traduit-elle, parce qu'il y a toujours une poignée d'opposants quelque part* ».

Pas étonnant dans ces conditions que certains s'impatientent et soient tentés de court-circuiter les procédures, considérant sans doute que leur action relève d'une forme de désobéissance civile. « *Le problème, c'est que c'est la meilleure idée pour aller dans le mur et tout bloquer pour la suite* », cingle Gilbert Cochet.

Comme pour lui donner raison, dans la foulée des lâchers clandestins de lynx écossais, le premier ministre John Swinney vient de déclarer que sous son gouvernement, aucune réintroduction du félin ne sera autorisée, semant la consternation parmi les défenseurs de l'environnement. L'univers du réensauvagement est décidément impitoyable.

[Yves Sciama](#)